

**FICHE DE POSTE**

**Etablissement :**

**Lieux :**

PRODUITS	QUANTITE	MATERIELS	QUANTITE

**MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DE PRÉVENTION DES RISQUES.**

(Protections individuelle et collective)

.....  
.....  
.....  
.....

Tâche(s) à accomplir et fréquence	Lieu	Gamme opératoire

**FICHE CONTRÔLE QUALITE**

Zone contrôlée	
Date et heure du contrôle	
Contrôleur :	Candidat BEP n°

Éléments à contrôler	Critères	Moyens de mesure	Résultats acceptables	
			OUI	NON

Causes de non qualité des travaux	Corrections à mettre en oeuvre

## EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES

## COMMANDE DE TRAVAUX

Entreprise Etablissement Particulier	Demandeur	Prestataire
Offre Chantier suivi par		Commande du
<b>CONDITIONS PARTICULIERES</b>		
Délai d'exécution	Début :	Délai de paiement :
	Fin :	Mode de paiement :
Lieu d'exécution :		Facture à envoyer à :

## 1. Description des lieux

Lieux		Nature des sols	Equipements	Surfaces approximatives
Bureau administratif	n° 1	Thermoplastique	Mobilier – équipement courant	25 m2
Bureau administratif	n° 2	Moquette		
Bureau administratif	n° 3	Parquet ciré		15m2
Salle de classe	n° 1	Thermoplastique	Mobilier – équipement courant	30 m2
Salle de classe	n° 2	Grès cérame		
Salle	n° 1	Moquette	Mobilier – équipement courant	25 m2
Salle	n° 2	Pierre marbrière		
Hall d'accueil	n° 1	Thermoplastique	Poubelle – équipement courant	15 m2
Hall d'accueil	n° 2	Pierre marbrière		
Hall d'accueil	n° 3	Ciment peint		
Couloir	n° 1	Grès cérame	Néant	30 m2
	n° 2	thermoplastique		
circulation		Ciment peint ou Grès cérame ou Pierre marbrière	Néant	100 m2
Escaliers + paliers	n° 1	Thermoplastique	Néant	2 niveaux
	n° 2	Grès cérame		
	n° 3	Ciment peint		
Réfectoire ou salle à manger	n° 1	Grès cérame	Chaises – tables	50 m2
	n° 2	Moquette		25 m2
	n° 3	thermoplastique		25 m2
Infirmierie	n° 1	Grès cérame	Poste de soins – poste de lavage des mains –	20 m2
	n° 2	thermoplastique	Bureau - chaises	
Installations sanitaires		Grès cérame ou thermoplastique	Lavabo – wc	15 m2
Local A		Thermoplastique	Néant	15 m2
Local poubelle	n° 1	Grès cérame	Grille évacuation sol –2 poubelles	10 m2
	n° 2	Ciment peint	Point d'eau	
Laboratoire		Grès cérame	Mobilier – paillasse Poste de lavage des mains	50 m2

(1) surfaces données à titre indicatif – à adapter au lieu d'examen

## 2. TRAVAUX

### 2.1 Fréquence d'intervention hors zones à risques

#### a) Entretien des objets meublants, meubles, portes, murs et plinthes (hors zones à risques)

##### Journalier

- corbeilles, cendriers
- meubles, objets meublants
- tableaux
- téléphone
- ordinateurs

- vidage et lavage – évacuation des déchets
- dépoussiérage du mobilier
- lavage tableaux
- dépoussiérage et désinfection du combiné
- dépoussiérage

##### Hebdomadaire

- meubles, objets meublants
- portes, plinthes
- plantes

- lavage ou lustrage (suivant matériaux)
- lavage partiel (poignée et son environnement et enlèvement de traces)
- dépoussiérage

##### Mensuel

- portes, murs

- dépoussiérage des parois et des portes

##### Semestriel et annuel

- portes, murs

- lessivage des portes et parois

#### b) Entretien des revêtements de sols (hors zone à risques)

Méthode d'entretien / Nature de sols	Thermo- plastique	Grès cérâme	Ciment peint	Pierre marbrière	Moquette	Bois cisé
<u>Journalier</u>						
- balayage humide ou aspiration ou passage de la raclette	X	X	X	X	X	X
- lavage manuel	X	X	X	X		
- lavage mécanisé (pour les grandes surfaces)	X	X	X	X		
- détachage					X	
<u>Hebdomadaire</u>						
- spray partielle	X				X	
- lavage à l'autolaveuse ou récurage – aspiration ou lavage et désinfection avec machine haute pression		X	X	X		
- lustrage						X
<u>Mensuel</u>						
- spray totale	X				X	
- lustrage	X					
- cire à froid						X
<u>Trimestriel</u>						
- décapage à sec et spray totale	X					
- cristallisation d'entretien (précédé d'un lavage manuel)				X		
- injection - extraction					X	
<u>Semestriel</u>						
- shampooing au mouillé ou mousse sèche ou injection – extraction					X	
- décapage au mouillé	X					
- application d'une couche d'émulsion	X					
<u>Annuel</u>						
- injection – extraction					X	
- cristallisation (précédé d'un décapage)				X		
- décapage au mouillé	X					
- application d'un bouche-pores	X					
- application d'une couche d'émulsion	X					
- ponçage, surfacage, pose de cire à chaud						X

**c) Entretien des vitres et fenêtres**

- Journalier           → - nettoyage des miroirs
- Hebdomadaire   → - lavage des vitres intérieures aux bâtiments (portes, cloisons vitrées)
- Mensuel           → - lavage des vitres intérieures et extérieures (si accessibilité) et des encadrements

**d) Entretien des escaliers**

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>Journalier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rampes</li> <li>- marches, contre marches</li> <li>- palier</li> </ul> <p><u>Hebdomadaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rampes</li> <li>- marches, contre-marches</li> </ul> <p><u>Trimestriel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- marches</li> <li>- contre-marches</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- essuyage humide</li> <li>- balayage humide ou aspiration</li> <li>- lavage (si le matériau le supporte) selon intensité du trafic</li> <li>- détachage si marches en moquette</li> <li>- lavage et essuyage (si le matériau le supporte)</li> <li>- lavage (si le matériau le supporte)</li> <li>- extraction-injection si moquette</li> <li>- récurage (si le matériau le supporte)</li> </ul> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**2.2 Fréquence d'intervention zones à risques**

**a) Entretien des sanitaires**

- |                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Journalier</u>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- lavage, désinfection, essuyage des équipements sanitaires et lavage, désinfection du sol</li> <li>- vidage, lavage, désinfection des poubelles, bacs hygiéniques et distributeurs</li> <li>- vérification et mise en place des consommables sanitaires (savon, sacs, essuie-mains, papier hygiénique)</li> </ul> |
| <u>Hebdomadaire</u> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- lavage, désinfection du sol</li> <li>- détartrage</li> <li>- désinfection des revêtements muraux, tuyauteries ..., après nettoyage</li> </ul>                                                                                                                                                                    |

**b) Secteurs médical, alimentaire, microbiologique, laboratoire**

- |                     |                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Journalier</u>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérification et mise en place des consommables (savon, sacs, essuie-mains)</li> <li>- lavage, désinfection du mobilier et du sol</li> <li>- vidage, lavage, désinfection des poubelles</li> </ul> |
| <u>Hebdomadaire</u> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- lavage, désinfection des parois lavables et équipements</li> </ul>                                                                                                                                |
| <u>Mensuel</u>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- lavage, désinfection des sols par monobrosse ou autolaveuse</li> </ul>                                                                                                                            |

**3. Critères de qualité**

<b>S O L S</b>	1. Balayage humide ou aspiration	- absence de poussières ou - 3 traits minimum sur patin de mesure
	2. lavage manuel	- absence de traces, sol propre
	3. lavage mécanisé	- absence de traces, sol propre - absence de zones imparfaitement séchées
	4. spray ou cristallisation ou pose d'émulsion	- absence de traces - brillance uniforme
	5. nettoyage moquette	- absence de traces
	6. décapage	- uniformité de la surface - sol neutre
<b>OBJETS MEUBLANTS, MOBILIER</b>	1. dépoussiérage	- absence de poussières - échelle de gris n° 1
	2. lavage manuel	- absence de traces, sol propre
<b>ZONES A RISQUES (sanitaires)</b>	1. entretien équipements, parois et sol	- absence de traces - moins de 5 colonies développées
<b>VITRES, PAROIS</b>	1. lavage	- absence de traces et de coulures

## 4. Détermination des produits

- Le lavage des sols se fera, dans les zones à faibles risques, avec un détergent neutre ou un dégraissant (selon l'encrassement, la nature de la protection, si elle existe) biodégradable à plus de 90 %.
- Le lavage des sols se fera, pour les sanitaires, avec un détergent désinfectant biodégradable à 90 %.
- Le lavage des sols se fera, dans les zones à risques, avec 2 détergents bactéricides utilisés en alternance.
- Pour l'entretien spécifique de certains matériaux, les produits seront adaptés aux traitements et aux machines.

## 5. Dispositions diverses

### a) Appareils

- Chaque appareil devra posséder sa fiche technique et sa fiche de contrôle.
- Le branchement de 2 appareils sur un système de rallonge à enrouleur raccordé à une prise 16 A sous 220 V ne peut se faire que dans la mesure où la puissance totale des 2 appareils en fonctionnement simultané est inférieure à 300 watts.
- Une notice technique devra pouvoir être fournie.

### A TITRE INDICATIF : CADENCES DE NETTOYAGE INDUSTRIEL

35 à 40 m <sup>2</sup> /h	Décapage au mouillé
80 à 100 m <sup>2</sup> /h	Décapage à sec
150 à 200 m <sup>2</sup> /h	Application métallisant par couche au faubert rayonne
6 à 8 m <sup>2</sup> /h	Cristallisation
30 à 35 m <sup>2</sup> /h	Rénovation
40 à 60 m <sup>2</sup> /h	Scellant polyuréthane par couche
300 à 350 m <sup>2</sup> /h	Balayage humide surfaces encombrées
500 à 600 m <sup>2</sup> /h	Balayage humide surfaces dégagées
150 à 200 m <sup>2</sup> /h	Lavage faubert surfaces dégagées
200 à 250 m <sup>2</sup> /h	Lavage système clean ou lavage à plat
100 à 120 m <sup>2</sup> /h	Spray 150 tr/min hebdo sur sols traités
180 à 200 m <sup>2</sup> /h	Spray 450 tr/min hebdo sur sols traités
700 à 800 m <sup>2</sup> /h	Lustrage 1000 tr/min
15 à 20 m <sup>2</sup> /h	Remise en état complète (décapage + bouche portes + métal.)
500 à 550 m <sup>2</sup> /h	Nettoyage de bureau (corbeille – cendrier – essuyage du mobilier)
180 à 220 m <sup>2</sup> /h	Aspiration moquette – journalier
50 à 60 m <sup>2</sup> /h	Shampooing mousse monobrosse
80 à 120 m <sup>2</sup> /h	Spray moquette (entretien)
40 à 50 m <sup>2</sup> /h	Nettoyage injection-extraction surfaces dégagées
20 à 25 m <sup>2</sup> /h	Nettoyage injection-extraction surfaces encombrées
40 à 80 m <sup>2</sup> /h	Nettoyage sanitaires (lavabos – cuvettes – sols)
500 m <sup>2</sup> /h	Lavage mécanisé autolaveuse

## SUJET N° 1

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3), effectuer :

### - l'entretien trimestriel du sol de la classe n° 1.

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 1

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3) et en respectant les gammes opératoires, effectuer :

### - l'entretien hebdomadaire des meubles et objets meublants de la salle de classe n° 1.

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier de charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

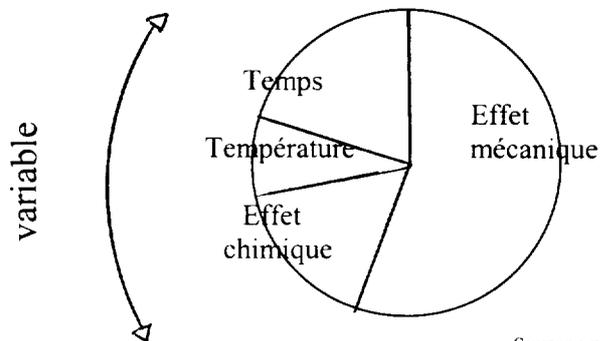
- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 1

### TECHNOLOGIE (12 points)

1. Citer 5 couleurs de disques abrasifs et leur utilisation en fonction du traitement de sol. (7,5 pts)
2. Classer, par ordre décroissant d'importance, les paramètres du cercle de SINNER (ci-dessous) qui interviennent pour obtenir un sol parfaitement dénudé. (2 pts)



Source : maintenance et hygiène des locaux – Editions Lanore 1998

3. Énoncer 5 propriétés des thermodurcissables. (2,5 pts)

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DUREE : 08H00	SESSION 2000
EP2 – TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE DES LOCAUX	SUJET N°1	COEF. : 8	Page 1 / 1

## SUJET N° 2

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3), effectuer :

**- l'entretien trimestriel du sol de la salle n° 2.**

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 2

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3) et en respectant les gammes opératoires, effectuer :

**- l'entretien hebdomadaire des vitres de la salle n° 2.**

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 2

### TECHNOLOGIE (12 points)

1. Indiquer le principe d'une cristallisation. (4 pts)
2. Énumérer 4 propriétés des pierres marbrières. (6 pts)
3. Énoncer 2 critères nécessaires pour choisir une monobrosse en vue d'une cristallisation. (2 pts)

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DUREE : 08H00	SESSION 2000
EP2 – TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE DES LOCAUX	SUJET N° 2	COEF. : 8	Page 1 / 1

## SUJET N° 3

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3), effectuer :

**- l'entretien annuel du couloir n° 2 (pas de pose d'émulsion).**

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 3

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3) et en respectant les gammes opératoires, effectuer :

**- l'entretien hebdomadaire des portes et plinthes.**

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 3

### TECHNOLOGIE (12 points)

1. Énoncer le principe d'un décapage au mouillé. (4 points)
2. Expliquer le mode d'action d'un décapant sur les couches de protection. (4 pts)
3. Citer 4 propriétés du thermoplastique. (4 pts)

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DUREE : 08H00	SESSION 2000
EP2 – TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE DES LOCAUX	SUJET N° 3	COEF. : 8	Page 1 / 1

## SUJET N° 4

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3), effectuer :

**- l'entretien journalier d'un bloc sanitaire.**

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 4

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3) et en respectant les gammes opératoires, effectuer :

**- La pose de deux couches d'émulsion dans le couloir n° 2.**

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 4

### TECHNOLOGIE (12 points)

1. Énoncer 4 propriétés de la faïence. (4 pts)
2. Énoncer le mode d'action d'un détergent-désinfectant. (4 pts)
3. Justifier la neutralisation avant la pose d'émulsion. (4 pts)

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DUREE : 08H00	SESSION 2000
EP2 – TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE DES LOCAUX	SUJET N° 4	COEF. : 8	Page 1 / 1

## SUJET N° 5

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3), effectuer :

### - l'entretien journalier des escaliers n° 1.

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 5

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3) et en respectant les gammes opératoires, effectuer :

### - l'entretien trimestriel du couloir n° 2.

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 5

### TECHNOLOGIE (12 points)

1. Citer 2 propriétés d'un détergent. (2 pts)
2. Énoncer 4 propriétés du thermoplastique. (4 pts)
3. Indiquer les noms des différents accessoires (balais, protections) adaptés au balayage humide. (6 pts)

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DUREE : 08H00	SESSION 2000
EP2 – TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE DES LOCAUX	SUJET N° 5	COEF. : 8	Page 1 / 1

## SUJET N° 6

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3), effectuer :

### - l'entretien semestriel de la salle n° 1.

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 6

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3) et en respectant les gammes opératoires, effectuer :

### - l'entretien hebdomadaire de deux vitres.

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 6

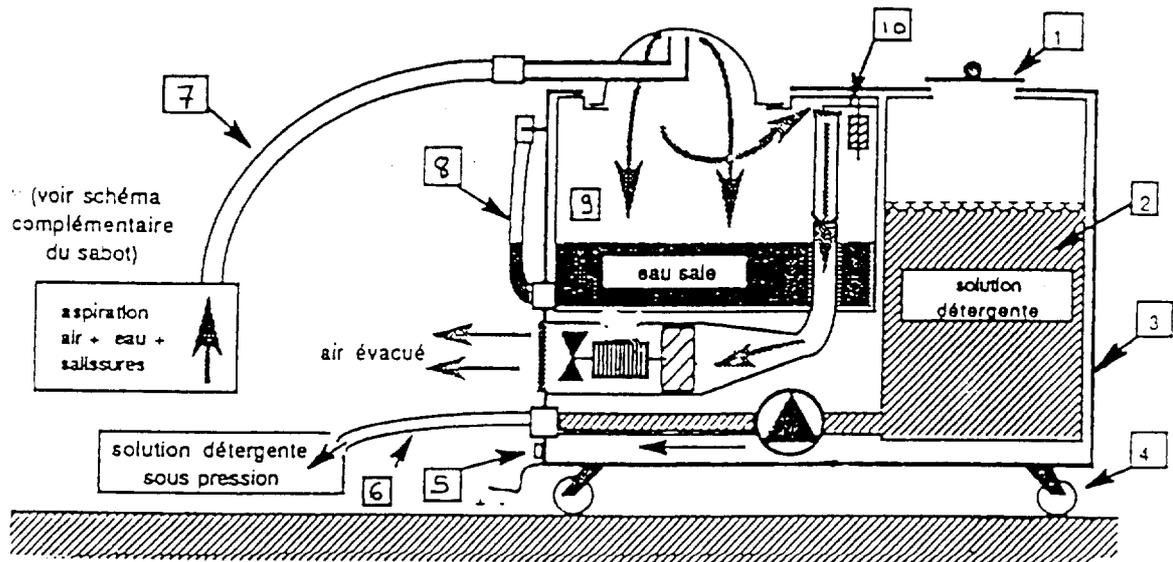
### TECHNOLOGIE (12 points)

1. Compléter la nomenclature de l'injecteur-extracteur (annexe 4). (6 pts)
2. Indiquer le principe de fonctionnement de l'injecteur-extracteur. (4 pts)
3. Nommer le test de caractérisation des revêtements textiles. (2 pts)

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DUREE : 08H00	SESSION 2000
EP2 – TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE DES LOCAUX	SUJET N° 6	COEF. : 8	Page 1 / 2

## ANNEXE 4

### L'INJECTEUR - EXTRACTEUR



*D'après « Maintenance et hygiène des locaux » Éditions Jacques Lanore*

1		6	
2		7	
3		8	
4		9	
5		10	

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DUREE : 08H00	SESSION 2000
EP2 - TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE DES LOCAUX	SUJET N° 6	COEF. : 8	Page 2 / 2

## SUJET N° 7

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3), effectuer :

**- l'entretien hebdomadaire des sanitaires.**

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 7

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3) et en respectant les gammes opératoires, effectuer :

**- l'entretien journalier du grand couloir n° 2 à forte fréquentation.**

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 7

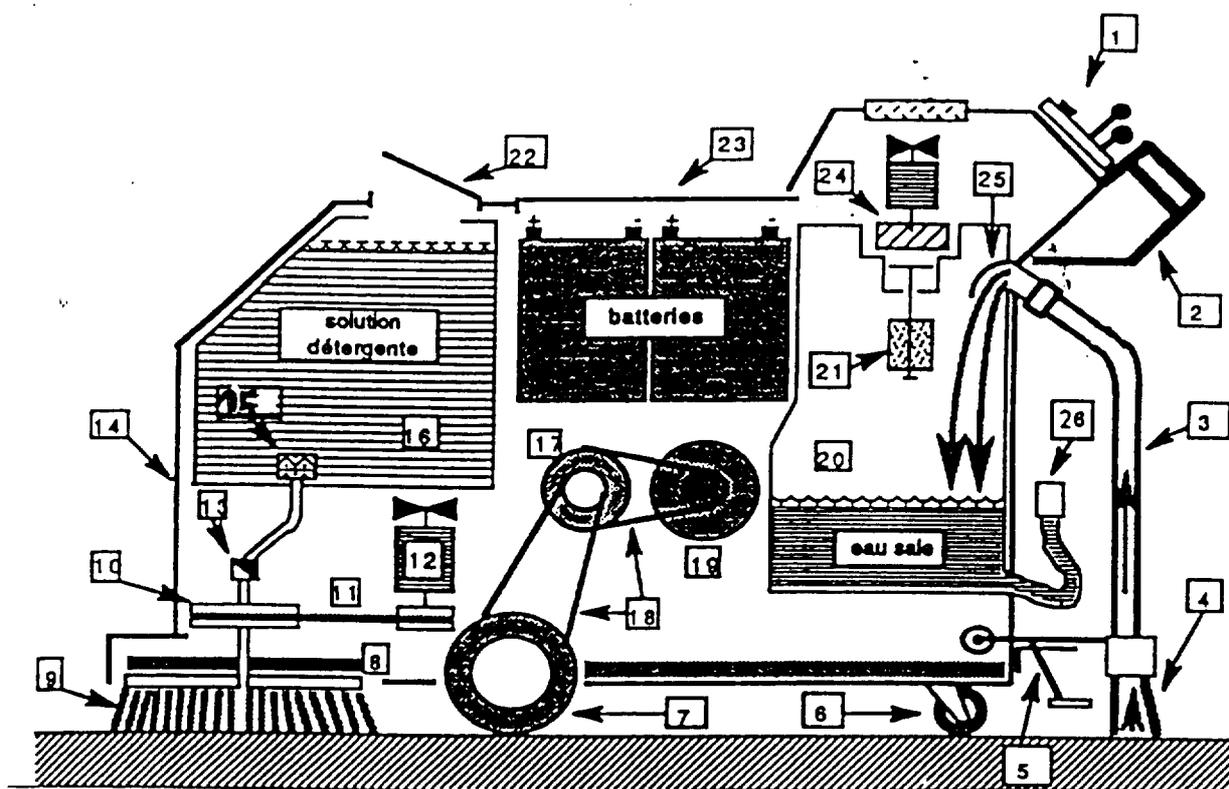
### TECHNOLOGIE (12 points)

1. Citer 3 produits utilisés pour un bionettoyage et justifier. (3 pts)
2. Indiquer le principe de fonctionnement de l'autolaveuse. (2 pts)
3. Compléter la nomenclature de l'autolaveuse à batteries (annexe 4). (7 pts)

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DUREE : 08H00	SESSION 2000
EP2 - TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE DES LOCAUX	SUJET N° 7	COEF. : 8	Page 1 / 2

## ANNEXE 4

### LAVEUSE OU AUTOLAVEUSE A BATTERIES



*D'après «Maintenance et hygiène des locaux » Éditions Jacques Lanore*

13	VANNE D'ARRIVÉE DE LA SOLUTION DÉTERGENTE	26	
12	MOTEUR	25	DÉFLECTEUR
11	COURROIE DE TRANSMISSION	24	MOTEUR
10	POULIE	23	CAPOT DE PROTECTION DES BATTERIES
9		22	
8		21	
7	ROUE MOTRICE	20	
6	ROUE DIRECTRICE	19	MOTEUR
5	SUPPORT RÉGLABLE DU SUCEUR ET PÉDALE DE COMMANDE	18	COURROIE DE TRANSMISSION
4		17	SYSTÈME DE TRANSMISSION
3		16	
2	BARRE DE CONTRÔLE ET DE CONDUITE	15	
1	TABLEAU DE BORD	14	

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIÈNE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DURÉE : 08H00	SESSION 2000
EP2 – TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIÈNE DES LOCAUX	SUJET N° 7	COEF. : 8	Page 2 / 2

## SUJET N° 8

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3), effectuer :

**- l'entretien semestriel de la salle n° 1.**

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 8

En vous conformant à l'extrait du cahier des charges (annexe 3) et en respectant les gammes opératoires, effectuer :

**- l'entretien hebdomadaire des tables de la salle n° 1**

Le candidat complète les fiches de poste, de contrôle qualité.

Le cahier des charges, les fiches de poste et de contrôle qualité remplies sont rendus au jury à la fin des épreuves.

Au cours de l'épreuve, le candidat devra justifier :

- ses choix technologiques
- l'organisation de son travail
- les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie.



## SUJET N° 8

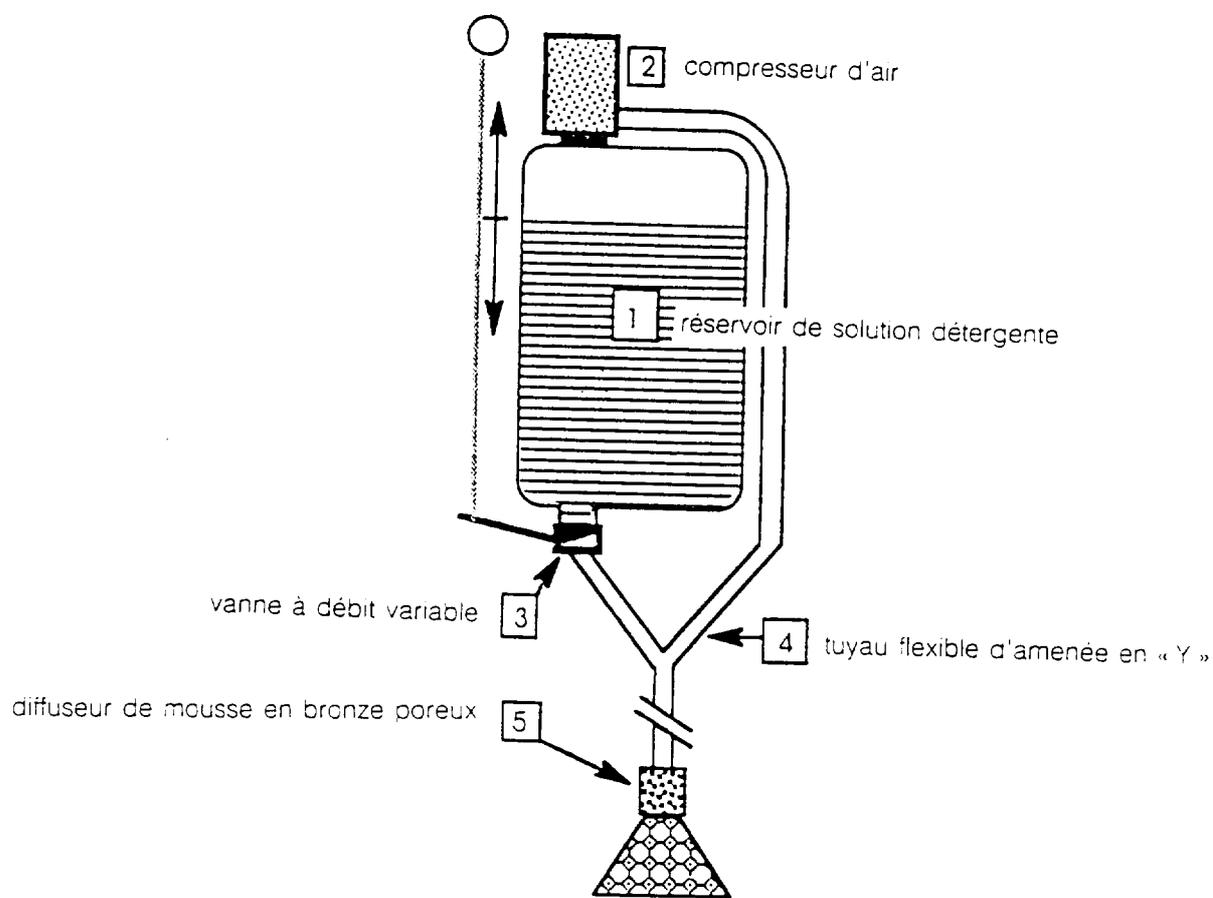
### TECHNOLOGIE (12 points)

1. Expliquer, à l'aide du schéma donné en annexe 4, le principe de fonctionnement du générateur à mousse. (6 pts)
2. Citer un exemple de revêtement textile sur lequel la technique shampooing moquette au mouillé ne peut pas être utilisée. Justifier votre réponse. (2 pts)
3. Nommer les deux catégories de salissures rencontrées sur les tables en donnant deux exemples pour chacune. (4 pts)

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DUREE : 08H00	SESSION 2000
EP2 - TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE DES LOCAUX	SUJET N° 8	COEF. : 8	Page 1 / 2

## ANNEXE 4

### LE COMPRESSEUR ( OU GENERATEUR DE MOUSSE )



*D'après document Nilfisk*

BEP BIOSERVICES DOMINANTE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CODE : 51 34302	DUREE : 08H00	SESSION 2000
EP2 – TECHNIQUES DE BIOSERVICES : TECHNIQUES DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE DES LOCAUX	SUJET N° 8	COEF. : 8	Page 2 / 2